



Le contrôle de la radioprotection en région Nord Pas-de-Calais

Lille, le 12 avril 2013

Andrée DELRUE, adjointe en charge du nucléaire de proximité
ASN – Division de Lille



SOMMAIRE

- L'ASN
- Le champ de contrôle de l'ASN en région Nord Pas-de-Calais
- La délivrance des autorisations
- Les priorités d'inspections en Nucléaire de Proximité
- Appréciations 2011 de l'ASN sur la Radioprotection en Nord-Pas-de-Calais



SOMMAIRE

- L'ASN
- Le champ de contrôle de l'ASN en région Nord Pas-de-Calais
- La délivrance des autorisations
- Les priorités d'inspections en Nucléaire de Proximité
- Appréciations 2011 de l'ASN sur la Radioprotection en Nord-Pas-de-Calais



L'Autorité de sûreté nucléaire

- Créée par la loi Transparence et Sécurité en matière nucléaire (13 juin 2006)
- Un collège de cinq commissaires inamovibles, au mandat non renouvelable. 2 (dont le président) ont été renouvelés fin 2012
- 450 agents dont 250 inspecteurs
- 11 divisions territoriales
- Les missions s'articulent autour de quatre axes :
 - La réglementation
 - Le contrôle
 - L'information du public
 - Assister le gouvernement en cas de situation d'urgence radiologique



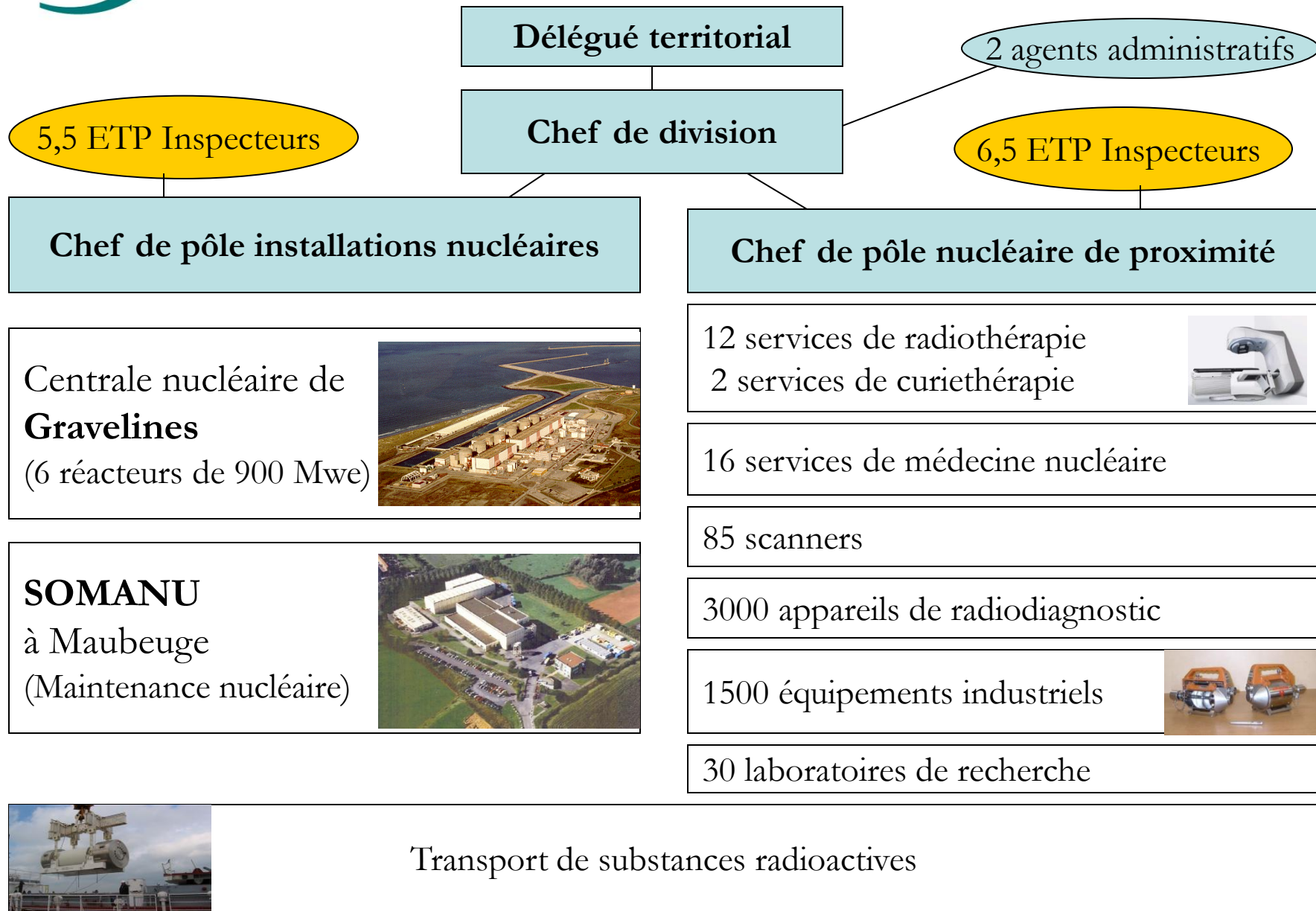


SOMMAIRE

- L'ASN
- **Le champ de contrôle de l'ASN en région Nord Pas-de-Calais**
- La délivrance des autorisations
- Les priorités d'inspections en Nucléaire de Proximité
- Appréciations 2011 de l'ASN sur la Radioprotection en Nord-Pas-de-Calais



La division de Lille de l'ASN





SOMMAIRE

- L'ASN
- Le champ de contrôle de l'ASN en région Nord Pas-de-Calais
- La délivrance des autorisations
- Les priorités d'inspections en Nucléaire de Proximité
- Appréciations 2011 de l'ASN sur la Radioprotection en Nord-Pas-de-Calais



Instruction des demandes d'autorisation

Délais d'instruction – dispositions réglementaires

- **Articles R. 1333-28, R.1333-29 et R. 1333-39 du code de la santé publique – Première demande et demande de modifications**

L'ASN a :

- 3 mois pour l'examen de complétude du dossier et réclamer des éléments complémentaires – délai suspendu jusqu'à réception de ces informations
- 6 mois d'instruction lorsque le dossier est complet pour notifier sa décision – absence de réponse vaut rejet
- **Article R. 1333-34 du code de la santé publique – Demande de renouvellement**
- A déposer au plus tard 6 mois avant la date d'expiration de l'autorisation en vigueur



Instruction des demandes d'autorisation en médecine nucléaire à la Division de Lille

- Exemple en médecine nucléaire : 15 demandes de janvier 2011 à juin 2012
 - délai moyen de l'examen de complétude de 36 jours
 - délai moyen de délivrance de l'autorisation de 3 mois à compter de la réception du dossier (11 autorisations délivrées)
- *Nous mettons tout en œuvre pour réduire les délais d'instruction*
- Nécessité d'un projet suffisamment abouti pour effectuer la demande à l'ASN
- Le porteur du projet doit intégrer les délais d'instruction de l'ASN dans son planning et caler le premier patient en fonction
- Rappel : **l'autorisation ASN est obligatoire au préalable** de la détention et utilisation de sources et appareils émetteurs de rayonnements ionisants → Sanctions pénales prévues en cas d'exercice d'une activité nucléaire sans autorisation (article L. 1337-5 3° du code de la santé publique)

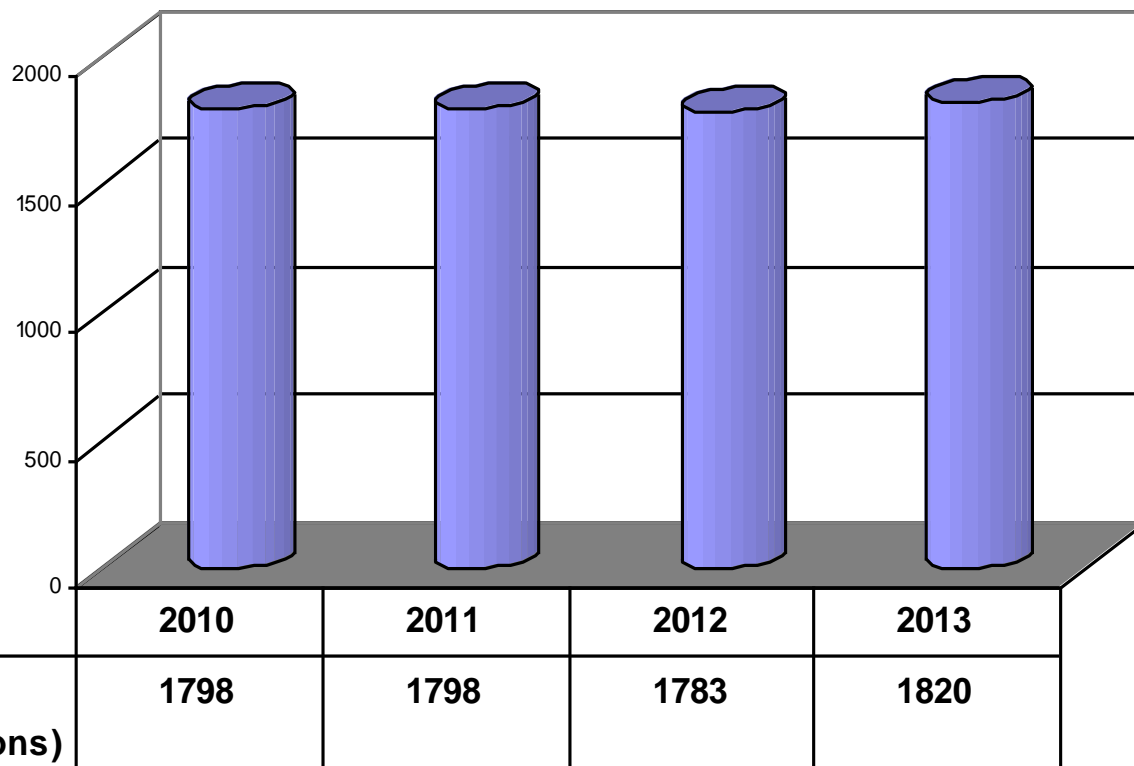


SOMMAIRE

- L'ASN
- Le champ de contrôle de l'ASN en région Nord Pas-de-Calais
- La délivrance des autorisations
- Les priorités d'inspections en Nucléaire de Proximité
- Appréciations 2011 de l'ASN sur la Radioprotection en Nord-Pas-de-Calais

Dimensionnement du programme en INB et NPx

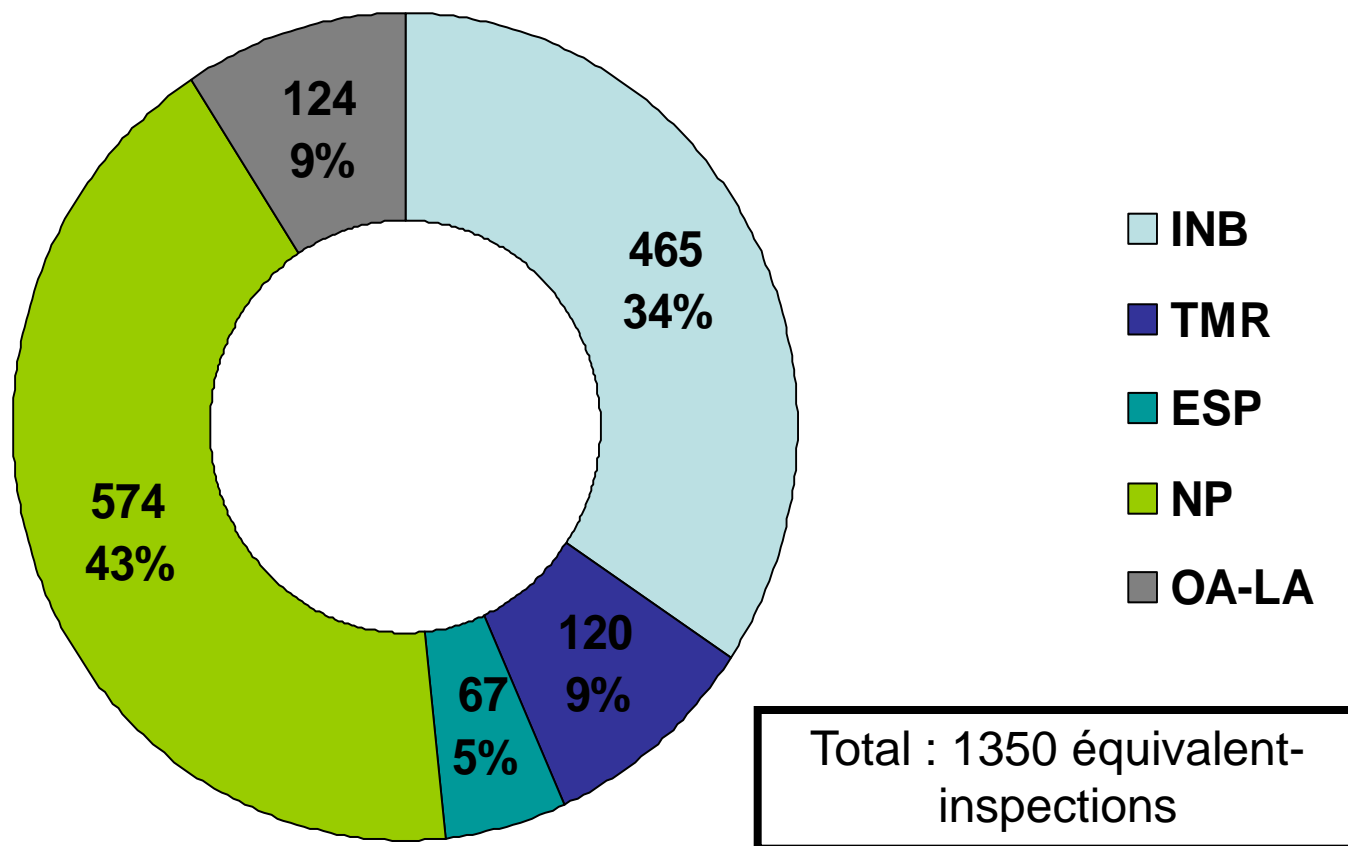
Evolution





Dimensionnement du programme en INB et NPx

Priorités nationales 2013





Dimensionnement du programme en INB et NPX

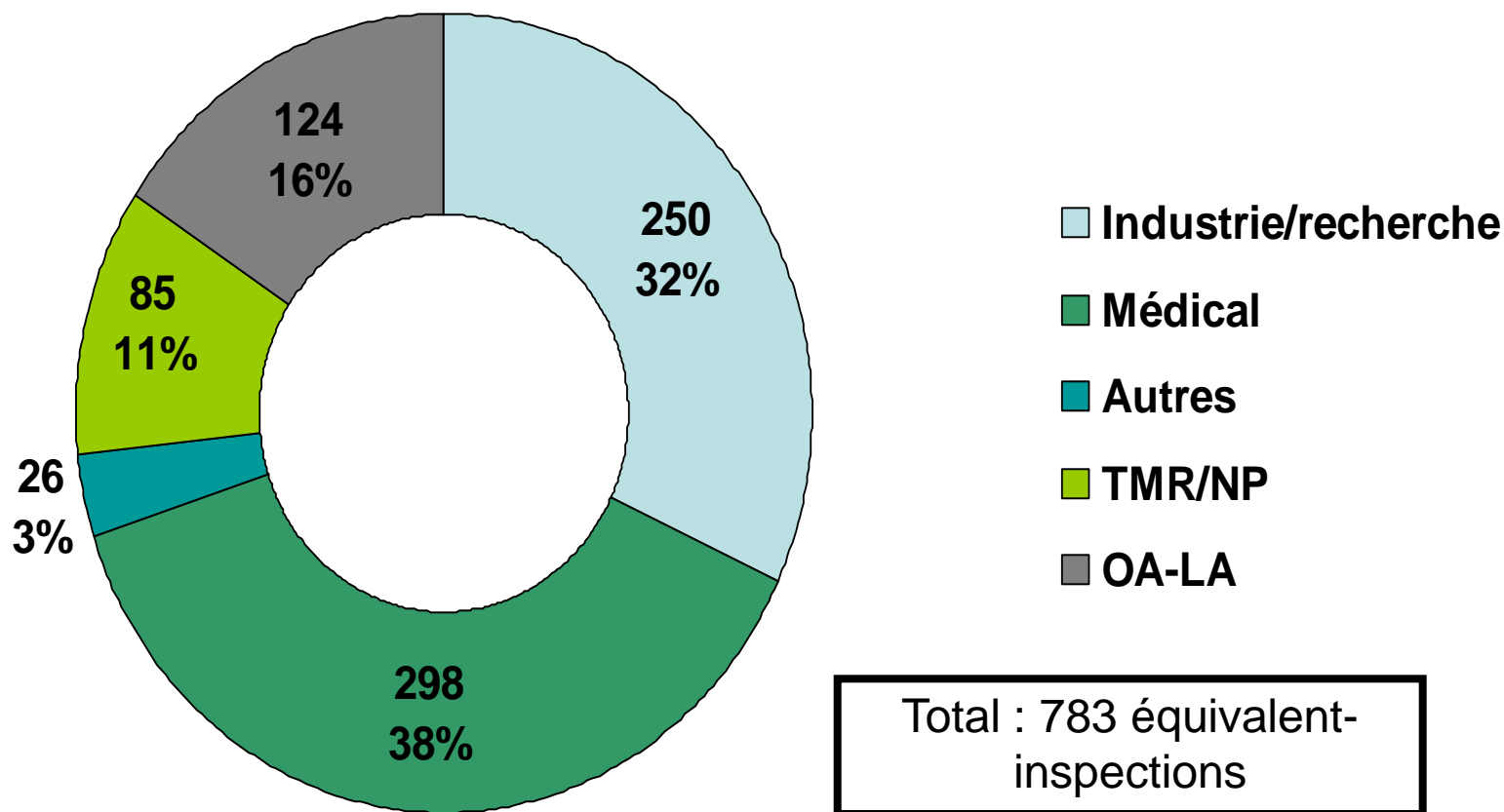
Les Enjeux Radiologiques

Inspections à fort enjeux	Inspections à enjeux moindre
Inspections en INB	Mise en œuvre de SS (hors SSHA),
Mise en œuvre de SSHA	notamment :
Radiothérapie	–Sources détenues en ICPE
Curiethérapie	–DéTECTEURS de plomb
Services de médecine nucléaire	–Gammadensitométrie
Radiologie interventionnelle	Radiologie conventionnelle
Gammagraphie y compris chantier	Générateurs de RX autoprotégés
Générateurs de RX non autoprotégés	Scanographie
Accélérateurs	CSI d'organismes agréés
Contrôles d'Agence ou de Siège	Certains centres de recherche mettant
d'organismes agréés	en œuvre des sources non scellées ou
	des GERI



Dimensionnement du programme en INB et NP_x

Priorités nationales / NP_x





Priorités nationales

NP_x/Industrie Recherche

Priorités 2013 :

- activités de radiographie industrielle :
 - 100 % des sources au Co60
 - 2 inspections chantier pour 1 inspection agence ;
- SSHA : 100% sur 3 ans ;
- Activités vétérinaires équins : 15 ;
- Paratonnerres : 11 ;
- Régularisation des activités irrégulières : 16 ;
- Cyclotron : 30% ;
- Fournisseurs de sources : 30% ;
- Recherche : monographie



Priorités nationales

NP_x/Médical

- Noyau dur
 - Radiothérapie : **100 inspections** (tous les 2 ans sauf centres prioritaires)
 - Curiethérapie : **21 inspections** (taux de sondage de 33%)
 - Radiologie interventionnelle : **80 inspections**
 - Médecine nucléaire : **47 inspections** (5 ans)

Priorités annuelles

- Scanographie : **50 inspections**

NP_x/Autres

- NORM : **5 inspections**



Priorités locales en NPx

- Renforcement des priorités nationales :
 - Dans le médical : Radiologie conventionnelle et interventionnelle, Radiothérapie, Médecine nucléaire, Scanners
 - Dans l'industrie : Accélérateurs industriels et chantiers de gammagraphie
 - Autres domaines : Contrôles inopinés des OARP, Installations sans autorisation
- Actions ciblées(inspections de campagne)
 - Radiologie dentaire, vétérinaires, gestion des sources et déchets en recherche, gestion des effluents et déchets en médecine nucléaire...
- Contrôles renforcés d'établissements ou de sites
- Autres actions
 - Inspections en ICPE conjointes avec les DREAL



SOMMAIRE

- L'ASN
- Le champ de contrôle de l'ASN en région Nord Pas-de-Calais
- La délivrance des autorisations
- Les priorités d'inspections en Nucléaire de Proximité
- **Appréciations 2011 de l'ASN sur la Radioprotection en Nord-Pas-de-Calais**

Inspections de la division de Lille en 2011

Secteurs	Activités contrôlées en Nord Pas de Calais	Inspections en 2011
Sûreté nucléaire	Organisation, conduite des installations, maintenance, prestataires, environnement, radioprotection, incendie, formations, situations accidentelles	  36
Transport de matières radioactives	Transport de combustibles, de déchets, de sources	 5
Secteur médical	Radiothérapie, curiethérapie, médecine nucléaire, organismes agréés	 37
Secteur industriel et recherche	Radiographie industrielle, vétérinaires, équipements industriels, laboratoires de recherche	 53

131 inspections – 330 jours sur le terrain



La radiothérapie reste une priorité de contrôle

- La radiothérapie est une pratique justifiée qui traite 12 800 patients dans la région Nord Pas-de-Calais. Les 12 centres régionaux ont été inspectés en 2010 ou 2011, notamment ceux présentant des enjeux particuliers
- La déclaration des anomalies et incidents doit progresser :
 - 5 événements classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO
 - 75 % des centres ont déclaré un événement sur les 3 dernières années
- Les démarches d'assurance de la qualité se mettent en place mais le niveau des centres est inégal et les actions de progrès doivent se poursuivre
- Le nombre de radiophysiciens (PSRPM) progresse, mais il est inférieur à la moyenne nationale.





Les enjeux de l'imagerie médicale et de la radiologie interventionnelle

- L'ASN considère que la maîtrise de la progression des doses est une nécessité (+ 57 % entre 2002 et 2007)
- L'ASN a organisé une conférence-débat le 31 janvier 2012 en partenariat avec des associations de patients
- Utilisation des rayonnements ionisants au bloc opératoire :
 - Doses non négligeables reçues par les patients
 - Exposition importante des professionnels
- Des **axes de progrès** relevés par les inspecteurs :
 - Formation des personnels à la radioprotection,
 - Équipements de protection collectifs et individuels
 - Port des moyens de mesure dosimétrique
 - Souci d'optimisation de la dose reçue par le patient





Le contrôle des autres activités nucléaires

- La **médecine nucléaire** présente de forts enjeux :
 - Tous les sites ont été inspectés sur les 3 dernières années.
 - Démarche encore trop progressive de prise en compte de la radioprotection
 - Manque d'anticipation dans les demandes d'autorisation
- Le contrôle des **laboratoires de recherche** se poursuit : enjeu sur l'élimination des anciennes sources radioactives
- La **radiologie industrielle** reste une priorité en région Nord Pas-de-Calais :
 - Intérêt des inspections inopinées, de nuit. Insuffisances sur le respect des règles de radioprotection
 - Suivi de l'application de la « charte des bonnes pratiques » en radiologie industrielle signée en mars 2009
 - Participation de l'ASN au Salon National des contrôles non destructifs à Dunkerque en mai 2011





Le contrôle des autres activités nucléaires

- L'ASN poursuit son action de contrôle des **sites pollués par des substances radioactives** :
 - Etude confiée par l'ASN sur les terrils de cendres (16) et de phosphogypse (2) à l'association Robin des Bois,
 - Mise en place d'une surveillance radiologique de sites en lien avec la DREAL.
- L'ASN contrôle le **transport des matières radioactives** :
 - 5 inspections en 2011 (domaines industriel et médical),
 - Journée d'information pour les professionnels de la médecine nucléaire le 04 octobre 2012.





La campagne de contrôle des cabinets de vétérinaires

Opération ponctuelle de **contrôle de 16 cabinets** de la région Nord Pas-de-Calais (en complément de l'action de 2011 sur 32 cabinets).

L'ASN contrôle les conditions d'emploi et de manipulation des équipements.

Pas de remise en cause de la sécurité des travailleurs.

Nécessité de faire progresser la prise en compte de la radioprotection et le respect des dispositions réglementaires.





LILLE